

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01825

Numéro SIREN : 842 796 138

Nom ou dénomination : A.M.P.

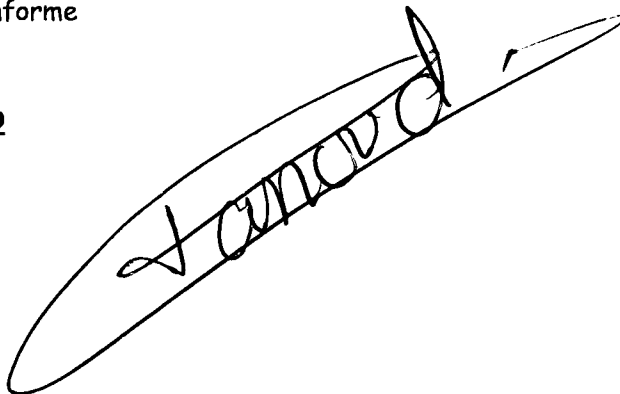
Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001332

"A.M.P."
Société à Responsabilité Limitée au capital de €. 2.000
Siège social à OZ (38114) L'Enversin d'Oz
842.796.138 RCS GRENOBLE

BILAN AU 30 AVRIL 2023

Pour copie certifiée conforme
La gérante

Anne-Marie PASSOUD

A handwritten signature in black ink, written diagonally across the page. The signature is a stylized cursive script that appears to read 'A. PASSOUD'. It is enclosed within a large, loopy oval shape.

Désignation de l'entreprise SARL A.M.P.										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise Hameau de l'Enversin 38114 OZ															
Numéro SIRET* 8 4 2 7 9 6 1 3 8 0 0 0 1 9															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12									
										Exercice N clos le 30/04/2023					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		{	Fonds commercial*		010		012							
	incorporelles			Autres*		014		016							
	Immobilisations corporelles*					028		030							
	Immobilisations financières* (1)					040	200 000	042			200 000				
	Total I (5)					044	200 000	048			200 000				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050		052							
		Marchandises *				060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes					064		066							
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068		070								
			Autres* (3)		072	1 674	074		1 674						
	Valeurs mobilières de placement					080		082							
	Disponibilités					084	1 572	086		1 572					
	Charges constatées d'avance *					092		094							
Total II					096	3 246	098		3 246						
Total général (I + II)					110	203 246	112		203 246						
PASSIF										Exercice N NET		I			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120				2 000					
	Écarts de réévaluation					124									
	Réserve légale					126									
	Réserves réglementées*					130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)					131									
	Report à nouveau					134				(11 484)					
	Résultat de l'exercice					136				(1 552)					
	Subventions d'investissement					137									
	Provisions réglementées					140									
	Total I					142				(11 036)					
Provisions pour risques et charges					Total II		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164									
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166				630					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)					169	200 000			213 653					
	Produits constatés d'avance					174									
	Total III					176				214 283					
Total général (I + II + III)					180				203 246						
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A. M. P.Néant ☐ *Exercice N clos le
30/04/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons	215		214		
			intracommunautaires	217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	1 552	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244		
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254		
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	1 552	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(1 552)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280		
	Produits exceptionnels (IV)					290		
	Charges financières (V)					294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(1 552)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	1 552	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))			249			251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
					Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354 1 552
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....11 484.....dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372 1 552	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.M.P.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2023, dont le total est de 203 247 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 552 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2022 au 30/04/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	200 000			200 000
Total	200 000			200 000
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				200 000

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 674 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 674	1 674	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 674	1 674	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 2 000,00 Euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 214 283 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	630	630		
Dettes fiscales et sociales	297	297		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	213 356	213 356		
Produits constatés d'avance				
Total	214 283	214 283		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	200 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 200 000 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	630
Total	630

La soussignée :

- Madame Anne-Marie PASSOUD, agissant en qualité de gérante de la Société

"A.M.P."
Société à Responsabilité Limitée au capital de €. 2.000
Siège social à OZ EN OISANS (38114) L'Enversin d'Oz
842.796.138 RCS GRENOBLE

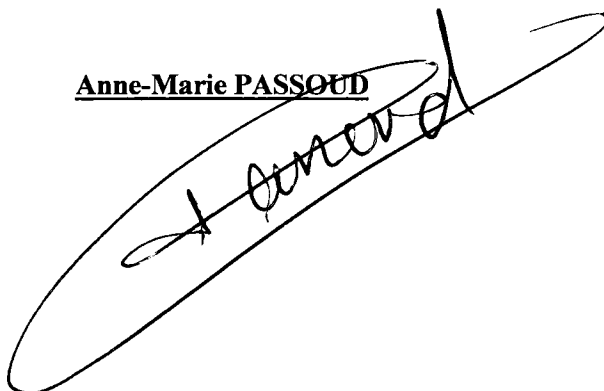
Donne tous pouvoirs à :

La "SCP d'Avocats Jean-Yves PECOUL & Isabelle MITJANS", dont le siège social est à LE FONTANIL (38120) 5 Rue de la Verrerie, représentée par Maître Isabelle MITJANS, Avocat,

Afin d'effectuer pour le compte de la Société "A.M.P.", le dépôt des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023.

Et en conséquence, présenter toutes requêtes, signer toutes pièces, verser toutes taxes, retirer tous titres, substituer tout ou partie des présents pouvoirs, faire généralement tout ce qui sera utile et nécessaire pour l'exécution du présent mandat.

Anne-Marie PASSOUD

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Anne-Marie PASSOUD'. The signature is cursive and appears to be 'A. PASSOUD'.

"A.M.P."
Société à Responsabilité Limitée au capital de €. 2.000
Siège social à OZ (38114) L'Enversin d'Oz
842.796.138 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DES DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 OCTOBRE 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

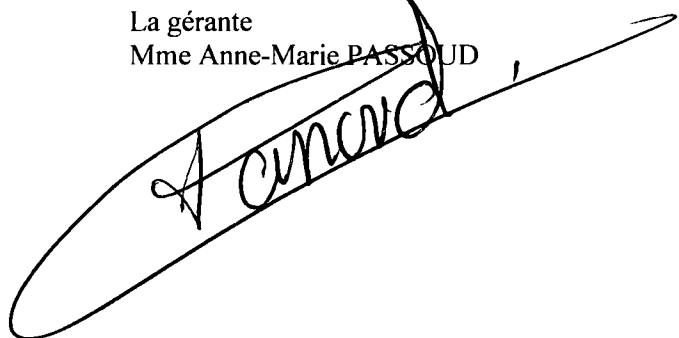
L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de €. 1.552,01 décide de l'affecter au compte "Report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate que le rapport de gestion mentionne que la Société "A.M.P." est soumise depuis sa constitution au régime fiscal de l'impôt sur les Sociétés sur option effectuée conformément aux dispositions des articles 206-3 et 239 du Code Général des Impôts, que l'exercice écoulé était le cinquième exercice clos depuis la constitution de la Société et qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

(...)

Pour extrait certifié conforme
La gérante
Mme Anne-Marie PASSOUD

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. PASSOUD', is written over the printed name of the manager.